



Octobre 2015

EDITO:

Nous venons tout juste de rentrer dans l'automne, après un été chaud... voir même parfois trop chaud. J'espère que vous avez bien profité de ces quelques mois entre les activités dans le village, peut être quelques vacances ou voyages ou tout simplement du repos !!!

Votre Petit Castellais reparait donc, pour revenir sur les activités estivales, les diverses manifestations en prévisions, les infos diverses.

De grands "chamboulements" sont en prévisions pour notre commune, comme pour toutes les communes de France, dans les mois et années qui viennent.

Le redécoupage régional, le passage de la loi NOTRe, le regroupement des communautés de communes, l'incitation aux communes nouvelles, autant de bouleversements profonds qui vont changer les institutions et le fonctionnement de nos territoires à grande ou petite échelle.

Des décisions importantes vont nous être soumises, sous réserve que notre avis soit entendu par les décideurs et donneurs d'ordres d'état.

Notre commune, comme toutes celles qui nous entourent, est attentive aux avancées sur tous les fronts de ces multiples orientations territoriales et nous vous tiendrons informé des évolutions qui ne manqueront pas de nous être plus ou moins imposées !!!

lepetitcastellois@free.fr

Thierry Bax



SOMMAIRE:

MOT DU MAIRE: P2 à P4

VIE DU VILLAGE: P4 à P7

ANIMATIONS : P8 à P12

INFO: P13 à P15





En cette période de rentrée, je voudrais tout d'abord m'adresser à nos jeunes pour leur souhaiter une bonne reprise scolaire et une bonne scolarité et que l'année soit ponctuée par l'obtention d'un diplôme pour ceux qui sont concernés.

Je profite de ce petit mot pour effectuer un petit retour sur la saison qui se termine et je félicite, au nom du conseil municipal, toutes les personnes qui avec leurs associations respectives ont permis d'animer notre village. En effet au travers des fêtes, repas ou autres, chacun a pu y trouver son compte.

Hélas, toutes les bonnes choses ont une fin, même provisoire.

Sincères félicitations aux personnes ayant cru bon de mettre des matières recyclables (verres, bouteilles en plastique, boîtes de conserve, lampadaires, meubles, etc...) dans les sacs poubelles ou directement dans les containers à ordures ménagères de la cour de la mairie qui sont mis à la disposition des résidents estivaux absents lors du jour de ramassage.

Ainsi, suite aux consignes données aux ripeurs par la CCECY lors du ramassage des ordures, ces poubelles n'ont pas été collectées et nous avons dû les conserver pendant huit jours de plus.

Inévitablement, ce sont les agents communaux qui ont dû vider chaque sac pour faire le tri avec les odeurs nauséabondes que vous pouvez imaginer.

Un merci particulier à ceux qui ont pris la peine de tout laisser au pied des containers.

Nous rappelons plus sérieusement que ce point de collecte n'est pas une décharge et que tout un chacun dispose d'une poubelle qu'il doit utiliser.

Rappel : il existe des points d'apports volontaires (Mailly le haut et bas), une déchetterie tout près de chez nous pour les encombrants.

Il va falloir s'habituer, les containers de la cour de la mairie seront retirés d'ici le mois d'octobre. Il vous faudra vous concerter avec votre voisin, avant votre départ, pour lui laisser votre dernier petit sac de déchets ménagers, je ne pense pas qu'il vous le refusera.

Par mesure d'hygiène, les agents communaux n'ont pas à procéder au tri des poubelles et c'est un coût supplémentaire pour la commune !!!!!

Heureusement, il n'y a pas que du négatif et des projets avancent.

En effet, L'APMAC (Association les Amis du Pays de Mailly le Château), en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, est chargée d'animer une souscription pour le projet de restauration de notre église "St. Adrien". Des bons de souscription réservés à cet effet sont joints à ce bulletin, ils sont également disponibles auprès de l'APMAC, à la Mairie et sur notre site internet "www.maillylechateau.fr". Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire. N'hésitez pas à en parler autour de vous, tous les dons seront les bienvenus.

Bonne rentrée à vous Maillycastelloises et Maillycastellois.

Votre Maire

Philippe Gérard QUIRIN

Quelques rappels concernant la citoyenneté :

Animaux tenus en laisse : Nos amis les animaux de compagnie doivent obligatoirement être tenus en laisse par leur propriétaire, dès lors qu'ils sont sur le domaine public (Rues, places, et espaces verts).

Déjections canines : la présence d'excréments de chiens dans les lieux publics revêt une importance pour la santé publique parce qu'elle favorise la prolifération de germes qui pourront être disséminés via les chaussures.

Les propriétaires sont tenus de ramasser immédiatement les déjections de leur animal.

Elagage des arbres : Il est important de rappeler aux riverains les obligations suivantes :

Les arbres, arbustes, haies, branches qui débordent sur le sol des voies communales ou chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Les haies doivent être conduites de manière à ce que leur développement ne fasse pas saillie sur ces voies.

N'attendez pas que la commune vous oblige à effectuer l'élagage par toutes voies de droit, élaguez vos arbres régulièrement avant qu'ils ne deviennent trop envahissants, vous éviterez ainsi aux feuilles de tomber sur la voie publiques. Celle-ci accumulée peuvent devenir dangereuse pour les passants car devenues glissantes. Vous éviterez également de masquer la visibilité.

Les produits de l'élagage ne doivent pas demeurer sur la voie publique et être enlevés au fur et à mesure.

Les déchets végétaux peuvent être soit compostés, soit déposés en déchetterie.

Le bruit :

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

En cas de sanction, la contravention est de troisième classe.

Avant un tel recours, de simples règles peuvent suffire à régler les litiges.

Savoir être discret à l'intérieur (attention à la chaîne hi-fi, à la télé, au lave-linge, aux meubles que l'on déplace, aux talons sur le carrelage).

Prévenir ses voisins en cas de festivités exceptionnelles

Faire attention à son chien (**utiliser un collier anti-aboiement**).

Effectuer ses travaux à des horaires réglementés (**les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00**)

Les feux de végétaux et de broussailles sont interdits. Vous pouvez déposer vos végétaux à la déchetterie ;

Horaires :

Mailly la Ville : mercredi 9 h -12 h et 14 h 18 h (17 h du 01/10 au 31/03)

Samedi 9 h -12 h

Vermenton : mardi 14 h – 18 h, jeudi 9 h – 12 h (uniquement du 1^{er} avril au 30 septembre),
vendredi 9 h – 12 h et 14 h 18 h, samedi 14 h – 18 h

URBANISME

les demandes d'urbanisme accordées depuis le 01/07/2015 :

STONE Peter – rue Comtesse Mahaut – travaux de couverture

PUECH Michel – rue de Coulanges – travaux de couverture et enduit

Devenir sapeur-pompier de Mailly le château



Vous habitez Mailly, êtes âgé de plus de dix-huit ans, titulaire du permis de conduire, envie de servir les Mailly Castellois.

Vous pouvez être pompier, quelques obligations sont toutefois requises.

Il faut avant tout être en bonne santé (visite médicale obligatoire), pouvoir faire les formations (elles aussi obligatoires) dans les deux premières années.

Pour les renseignements complets, contacter la mairie ou n'importe quel pompier qui me transmettra.

Adjudant-chef Emmanuel Fernandes



LA VIE DANS NOTRE VILLAGE CES DERNIERS MOIS

13 et 14 juillet

Après le bal des pompiers précédé par la retraite aux flambeaux le 13 au soir, c'est sous un soleil et une chaleur digne des meilleurs coup de soleil... que la journée de jeux organisée à l'Espace Nature du Beauvais s'est déroulée.

La fréquentation était un peu moindre que l'année dernière mais les participants ont découvert des activités variées, ludiques et éducatives.

Rendez vous est pris pour 2016 avec une option pour le beau temps évidemment.



CONCOURS DE PECHE



Belle réussite cette année encore avec 51 inscrits, un temps à peine humide pour des pêcheurs et le soleil pour la pesée.

Les résultats ci-dessous et quelques clichés de ce concours reconnu et convivial.



RANG	EMP	NOM	PRENOM	S	E	Nb de poissons	C	Poids en g	Points
1	23	BOUDIN	JB	M	0	12	5	1370	1430
2	27	BOUDIN	NICOLAS	M	0	5	5	1390	1415
3	47	RISOLI	MARIO	M	0 5	20	5	500	600

1ere femme et enfant

24	41	DALLEAU-	HENRI	M	X	3	5	20	35
27	33	FIEVE	ARLETTE	F	0	2	5	20	30



Moment au combien important : la pesée



La moindre prise compte



Et parfois il y en a un qui sort du lot!!!



Les premiers

VIDE GRENIER DES POMPIERS

Le 20 septembre, le troisième vide grenier des pompiers avait lieu sur la place St Adrien.

Malgré une matinée brumeuse mais sans pluie, les exposants étaient là.

Un peu moins nombreux qu'il y a deux ans, certes, mais la matinée avançant, les visiteurs ou acheteurs sont arrivés, accompagnés d'un soleil synonyme de belle journée.

Comme à leur habitude les organisateurs avaient installé une buvette et un barbecue dans la cour de la Mairie. Aux premières effluves de frites, saucisses et autres andouillettes l'appel de l'estomac a fait son effet .

Belle réussite et belle journée encore ou animations, convivialité et bonne humeur savent se retrouver.

Rendez vous est pris pour l'année prochaine



ASSOCIATIONS

LE BOUGAREL

Le Bougarel reprendra ses activités après des vacances bien méritées

Le SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015 à 15 heures SALLE DU FOYER A MAILLY LE CHATEAU 1ER ETAGE

Le Bougarel fait partie de la culture de notre village de Mailly le Château et il serait dommage de perdre ce petit joyau.

L'ambiance y est sympathique et nous passons d'agréables après-midi.

Cette année nous accueillons 2 nouveaux participants dont un petit garçon de 8 ans.

Venez nous rejoindre, adultes et enfants, nous vous attendons !

A très bientôt

La Présidente, Marcelle ASSAL et toute l'équipe.

Renseignements auprès du secrétariat : 0671865216



LE JOUR
de la
NUIT

URSA MAJOR ASTRONOMIE

Conscient des effets de la pollution lumineuse sur le paysage et le ciel étoilé, la biodiversité nocturne, le village de Mailly le Château a décidé de participer à la septième édition du Jour de la Nuit qui aura lieu le 10 octobre prochain.

Cet événement national qui se veut festif et pédagogique, a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des citoyens à la pollution lumineuse, ses causes et ses conséquences. La lumière artificielle est devenue omniprésente dans notre quotidien, c'est l'occasion de mettre en avant la nuit noire sous toutes ses formes ! Exceptionnellement, l'éclairage public ne sera pas allumé et Ursa Major Astronomie (section Astronomie de l'ASCMC) organisera une soirée d'observation du ciel, d'abord à l'œil nu et ensuite au télescope.

L'ensemble de ces animations sont gratuites et ouvertes à toutes celles et ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, à l'observation du ciel nocturne.

Lieu : Mailly le Château, sur la Terrasse

Horaires : 20h30 à 00h00

Les nuits d'octobre sont fraîches, pensez à vous munir de vêtements chauds.

Les lampes rouges sont les bienvenues, les blanches sont à proscrire (sur le lieu d'observation).

En cas de mauvais temps, une conférence sera organisée au foyer à partir de 21h00.

Plus d'informations sur : <http://www.jourdelanuit.fr/> ou www.ursa-major-astronomie.com



L'ASCMC prend un nouvel envol.

L'année associative 2015/2016 s'annonce riche en activités et en manifestations.

Comme je vous l'annonçais en juin dernier, notre **partenariat avec la CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) s'est maintenant concrétisé pour l'année 2015/16 (avec un gros espoir de reconduction pour les années suivantes). L'objectif est double :

permettre une accessibilité moins onéreuse pour les familles aux différentes activités proposées par l'ASCMC

Favoriser les moments de rencontre et de convivialité au travers de manifestations diverses que nous vous proposerons et auxquelles nous vous associerons

Ce travail en commun va avoir des répercussions très importantes sur notre mode de fonctionnement.

Ces répercussions sont évidemment positives.

Celles-ci concernent :

Pour les familles pratiquant une activité, une **diminution de 45%** de la cotisation à l'activité pratiquée dès la rentrée 2015

Pour les manifestations, une possibilité accrue d'animations diverses et variées.

Quelles sont nos propositions ?

Rappel des activités : (responsable, date de reprise, lieu)

Escalade (Francis Chedeville, 18h, salle d'escalade, cour de la mairie)

Piscine (Bernard Noel, inscription 29/09 à 18h30 au foyer, piscine d'Avallon),

Endu-Rando (endurance et randonnée + organisation du cross)

Astronomie (Patrick BERGER, 12/09, 18h, Foyer)

Gymnastique d'entretien (Evelyne Tavernier, 21/09 18h30, foyer)

(Colette Proust, 23/09, 9h30, foyer)

Tennis de table (Maxime Brot, information par affiche)

Généalogie (information par affiche et sur site : ascmc.fr)

Dessin/peinture (Michel Boutry, 30/09, 17h, Foyer)

Atelier « cuisine » (information par affichage)

En projet dès la rentrée 2015 : sorties culturelles (théâtre, musique, spectacle...) quelques fois dans l'année. Si quelqu'un d'entre vous pouvait nous aider à la réalisation de ce projet, il serait le bienvenu

L'atelier « informatique » recherche une nouvelle formule. Notre animateur actuel, très pris par son activité professionnelle, désire se mettre en retrait cette année. Nous recherchons donc quelqu'un qui, sans être obligatoirement un « as » de l'informatique, pourrait aider à la continuité de cette activité. (prendre contact avec Bernard NOEL, 03 86 81 45 55)

Manifestations prévues :

-Organisées par l'Association

Organisées par des sections

Buffet de fin de saison pour la piscine
Pique nique de fin de saison pour l'escalade, + 4h d'initiation pour tous
Nombreuses animations pour l'astronomie (nuit des étoiles par ex.)
Cross de l'Endu-Rando
Exposition pour dessin/peinture.

Comme vous pouvez le lire, notre saison va remplir nos temps libres.

D'ailleurs, je profite de cette tribune pour remercier tous ceux et celles qui s'investissent dans l'animation au service de l'autre.

A bientôt
Le président de l'ASCMC
Bernard NOEL

Nouvelles des sections : **Endu-Rando :**

Comme tous les ans la section Endu-Rando continue ses activités pendant les mois d'été et enchaîne dès le mois de septembre avec une randonnée le dimanche 27 Septembre 2015 : pas de vacances pour les marcheurs et les coureurs !! Le mois de septembre sera aussi l'occasion pour notre équipe de poursuivre la préparation de la 6ème édition du "8 de Mailly le Château" qui aura lieu le Dimanche 8 Novembre 2015 à l'Espace Nature du Beauvais. A ce sujet nous faisons un appel à toutes les personnes qui souhaiteraient participer à la préparation de cet événement sportif et social. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !! Nous recherchons notamment des personnes adultes détenteurs d'un permis voiture afin d'assurer le rôle de signaleur sans lesquels la course ne peut avoir lieu : nous comptons sur vous ! Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter, nous restons à votre disposition. Bien sûr la section Endu-Rando propose tous les dimanches matin de 10h à 11h un entraînement à la course pédestre qui peut permettre entre autre de préparer le cross de Mailly le Château, et pourquoi pas vous ? Nous vous rappelons qu'un tapis de marche et de course est à la disposition de tous les adhérents de l'ASCMC alors si vous êtes intéressé n'hésitez pas à prendre contact avec les membres de l'association. Le Samedi 31 Octobre notre section vous propose de nous retrouver dans le cadre de la randonnée d'Halloween de 15h à 17h30 sur la commune de Mailly le Château, n'hésitez pas à préparer dès maintenant vos déguisements et votre bonne humeur, ça va frissonner !! En novembre vous pourrez aussi participer au "8 de Mailly le Château" en tant que randonneur sur le même circuit que les coureurs : à chacun sa spécialité et son rythme !! Et nous terminerons l'année 2015 par une randonnée le Dimanche 13 décembre 2015 de 9h à 11h30 autour de Mailly le Château. Une fin d'année qui s'annonce donc bien remplie pour notre section !! Autant d'occasion pour se rencontrer, partager et construire ensemble.

Rappel :

Président de la section EnduRando : Ali Fellah (07 82 24 89 20)

• **Trésorière de la section EnduRando** Nicole Scellier

Secrétaire de la section EnduRando Michèle Puech

Référente entraînement course : Chantal Dumont

Référent le "8 de Mailly le château" : Ali fellah



Cordialement,



PISCINE :

Chers amis,

Comme nous vous l'avions annoncé en juin dernier, notre partenariat avec la CAF nous permet d'offrir cette année des conditions très avantageuses pour l'apprentissage de la natation.

En effet, la cotisation de 150 euros passe à 80 euros pour les familles grâce à la participation de la CAF. (+ 5 euros d'adhésion annuelle à l'ASCMC)



Notre activité, qui fête ses 15ans a permis à des centaines d'enfants à apprendre à nager. Elle ne se substitue pas aux séances scolaires, mais s'y ajoute. Nous pensons que le « savoir nager » est d'une grande importance, surtout dans notre environnement riche en cours d'eau.

Nous proposons 24 séances de familiarisation, d'initiation, d'apprentissage et de perfectionnement aux enfants de 5 à 12 ans. Elle est encadrée par des bénévoles (membres de l'association) et des professionnels (Animateurs du centre de loisirs et Maîtres nageurs sauveteurs diplômés)

Elle se déroule tous les jeudis, hors période de vacances scolaires, à la piscine d'Avallon.

Le transport se fait avec le car de la CCECY qui prend également des enfants d'autres communes de la Communauté.

Départ de l'école des « rives de l'Yonne » à 16h30, retour à l'école à 19h45, Mailly le Château à 20h.

Les places sont évidemment limitées (aux possibilités d'accueil du car et de la piscine).

C'est pourquoi, une réunion d'informations et d'inscriptions aura lieu le mardi 29 septembre à 18h30 au foyer communal de Mailly le Château. (derrière l'église) ; Règlement sur place (en 1 ou 3 versements, chèques de

Règles de fonctionnement de l'atelier cuisine



- L'atelier cuisine pour l'année 2015/2016 s'engage sur une fréquence d'un rendez-vous par mois, (sauf juillet et août)
- Les rendez-vous auront lieu à l'espace nature du Beauvais et sont prévus un samedi matin, en fonction de la disponibilité des lieux. .

- Les horaires seront de 8 h à 12 h 30, lors de ces rendez-vous, un travail d'équipe sera effectué, le respect des horaires est donc primordial pour le bon fonctionnement de l'atelier.

Inscriptions :

- Chaque session ne pourra recevoir que 8 personnes au maximum. L'inscription à une session se fera de la façon suivante : un affichage sera fait une quinzaine de jours avant le rendez-vous, les huit premières personnes ayant fait acte d'inscription seront retenues. Les huit personnes suivantes seront prioritaires pour la session du mois suivant.

Les inscriptions sont à faire dès que l'affichage est effectué, par téléphone ou par mail auprès de Patrick Raux

Tel : 03 86 81 15 10 ou 06 79 66 07 35 Mail rauxpp@yahoo.fr .

- La période d'inscription ne durera que 10 jours.

- Le montant forfaitaire d'une session est de 12 euros, répartis comme suit : 7 euro à la charge du participant, 5 euro pris en charge par la CAF.

- L'adhésion annuelle à l'ASCMC est obligatoire pour pouvoir participer à l'atelier.
- les sessions sont indépendantes les unes des autres, le règlement est à effectuer le jour de la réservation.
- En cas d'absence à une session réservée, aucun remboursement ne pourra être effectué

Fonctionnement :

- Les denrées et le matériel nécessaire seront mis à disposition par l'animateur de la session. Dans une cuisine, les risques de se tacher sont fréquents, il est donc conseillé de se munir d'un tablier de travail.

- A la fin de chaque session une dégustation aura lieu ainsi qu'un partage des plats réalisés, pensez à apporter quelques boîtes en plastique alimentaire pour pouvoir profiter de ce partage.

- Autant que possible des fiches techniques de travail seront distribuées, mais il est tout de même plus prudent d'apporter de quoi prendre des notes.

- Un appareil photo est également conseillé.

- Les thèmes abordés feront l'objet d'un affichage par trimestre, ce qui laisse l'opportunité de faire une demande de choix de thème pour le trimestre suivant.

- Pour tous renseignements, n'hésitez pas à me contacter.

Patrick Raux

Responsable de l'atelier « cuisine »



INFORMATIONS DIVERSES

CAMPING

Fréquentation:

Un temps excellent , mais une saison très bizarre, car par moment le camping était vraiment vide .

En août il y a eu des pics importants de fréquentation, notamment vers le milieu du mois, mais en comparant la fréquentation du canal et des cyclistes par rapport à l'année dernière, il y avait beaucoup moins de monde sur les 4 mois :

Les nuitées (comparaison avec 2014):

mai 102 (-21)

juin 312 (-59)

juillet 1127(-107)

août 1109(-8)



TRAIN

Après les tumultes fin 2014 et tout le printemps de cette année, concernant l'arrêt des trains en gare de Mailly la Ville il se peut que certains d'entre vous soient un peu perdu dans les nouveaux horaires et fréquences effectives:

06:04 Mailly-la-Ville	2 h 24 min	Direct	Bus/Autocar 31964
06:13 Cravant-Bazames			
06:23 Cravant-Bazames		3 arrêts	Train 92800
06:53 Laroche-Migennes			
07:01 Laroche-Migennes		2 arrêts	Train 17750
08:28 Paris-Bercy			
07:14 Mailly-la-Ville	2 h 08 min	6 arrêts	Train 91200
09:22 Paris-Bercy			
11:14 Mailly-la-Ville	2 h 08 min	6 arrêts	Train 91204
13:22 Paris-Bercy			
18:13 Mailly-la-Ville	2 h 09 min	3 arrêts	Train 92404
18:51 Laroche-Migennes			
19:01 Laroche-Migennes		2 arrêts	Train 17764
20:22 Paris-Bercy			

07:38	Paris-Bercy	2 h 07 min	2 arrêts	Train 17753
08:58	Laroche-Migennes			
09:08	Laroche-Migennes		3 arrêts	Train 92403
09:45	Mailly-la-Ville			
14:38	Paris-Bercy	2 h 05 min	6 arrêts	Train 91231
16:43	Mailly-la-Ville			
18:31	Paris-Bercy	2 h 17 min	2 arrêts	Train 91093
19:57	Laroche-Migennes			
20:03	Laroche-Migennes		4 arrêts	Train 92409
20:48	Mailly-la-Ville			

PLANTATION / VILLAGE FLEURI

Cette année plusieurs bénévoles ont participé aux plantations d’embellissement du village et nous vous proposons de poursuivre l’expérience par les actions suivantes :

-Si vous avez des arbustes ou arbres qui vous gênent ou qui repoussent en trop chez vous, nous pourrions envisager de les replanter à divers endroits de la commune, suivant les essences et à la bonne période (automne).

- Au printemps, si vous disposez de plants de fleurs diverses en excès, nous pourrions les repiquer dans le jardin derrière la Mairie en vue de leur trouver le meilleur emplacement lors de la campagne de plantation et d’embellissement. En complément des fleurs achetées tous les ans par la commune, la démarche permettrait soit de réduire l’investissement soit d’augmenter le fleurissement.

-Si vous aimez le jardinage, disposez d’un peu de temps, vous pourriez participer aux plantations dans les divers endroits existant du village ou dans ceux qui pourraient être développés au fil du temps, en fonction de la profusion de plantes et du nombre de participants.

-Si vous voulez embellir la devanture de votre maison, planter des fleurs persistantes ou pas.

Dans cet optique le jardin derrière la mairie va être travaillé et équipé afin de pouvoir recevoir semis et plants.

Si l’expérience vous intéresse, si vous avez des arbustes, arbres, fleurs vivaces ou non, faites vous connaître en mairie afin que nous organisions cet atelier horticole et que nous puissions vous contacter.

03.86.81.40.37

mairie-maillylechateau@orange.fr

Nous pourrions même nous inscrire au concours des villages fleuri... qu’en pensez vous?

CALENDRIER DES FESTIVITES

OCTOBRE

samedi 10	Astronomie Jour de la Nuit	
-----------	----------------------------	--

NOVEMBRE

Dimanche 08	Cross Endurando	ENB
Mercredi 11	Commémoration armistice	ENB
Dimanche 15	Repas des Anciens 12 h 30	ENB
Samedi 28	Repas Sainte Barbe Soirée	ENB

DECEMBRE

Dimanche 6	9ème marché de Noël - Résidence G. Direz	
Dimanche 20	Arbre de Noël	ENB

*ENB : Espace Nature du Beauvais

AGENCE POSTALE—RELAIS DE SERVICE PUBLIC :

A partir du 1er octobre, l'Agence Postale—Relais de Service Public sera fermée chaque 1er samedi du mois, celle de Mailly la Ville le 3ème samedi de chaque mois.

